

**Robert Desaulniers**

**De :** "Robert Desaulniers" <rdesaulniers@notarius.net>  
**À :** <communications@ville.st-hyacinthe.qc.ca>  
**Cc :** <Nadia Rousseau>; <service urbanisme>  
**Envoyé :** 30 septembre 2010 10:39  
**Objet :** Opposition à la modification du zonage, rue Martineau

A qui de droit,

La présente vise à vous faire part de notre insatisfaction, et à notre vive opposition concernant le changement d'affectation d'usage de notre propriété située au 5700 rue Martineau.

Nous possédons à cet endroit des locaux commerciaux, et si le zonage est accepté, un local devenu vacant ne pourrait plus être loué à d'autres fins que commerciales. Ceci met en péril notre commerce et diminue sa valeur et fera en sorte de nous acculer à la faillite, à plus ou moins courte échéance, ne pouvant plus louer nos locaux commerciaux, ladite bâtisse ne pouvant pas servir à des fins industrielles

Votre projet mettra en péril plusieurs commerces établis dans nos locaux depuis des années, et payeurs de taxes.

Pour toutes ces raisons nous demandons que le zonage de notre terrain et bâtisse demeure commercial.

Bien à vous,



Sylvie Breton  
Propriétaire du 5700 Martineau  
450-584-2827



Nous, soussignés locataires de l'immeuble situé au 5700 rue Martineau, propriété de Dame Sylvie Breton, s'opposons au changement de zonage de l'édifice car cela mettra en péril nos commerces, car si plusieurs locaux vides ne peuvent être reloués sauf pour de l'industriel, nos commerces deviendront en péril du au fait que l'achalandage de l'édifice sera réduit, cela nous faisant mourir à petit feu...

Jeans Depot

  
Gerald Dubois Pro

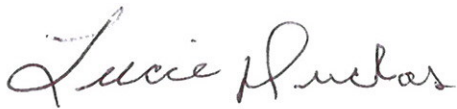
REÇU

3 0 SEP. 2010

SERVICE DE L'URBANISME

Nous, soussignés locataires de l'immeuble situé au 5700 rue Martineau, propriété de Dame Sylvie Breton, s'opposons au changement de zonage de l'édifice car cela mettra en péril nos commerces, car si plusieurs locaux vides ne peuvent être reloués sauf pour de l'industriel, nos commerces deviendront en péril du au fait que l'achalandage de l'édifice sera réduit, cela nous faisant mourir à petit feu...

Animalerie La Fine Griffes



Lucie Duclos Pro



Nous, soussignés locataires de l'immeuble situé au 5700 rue Martineau, propriété de Dame Sylvie Breton, s'opposons au changement de zonage de l'édifice car cela mettra en péril nos commerces, car si plusieurs locaux vides ne peuvent être reloués sauf pour de l'industriel, nos commerces deviendront en péril du au fait que l'achalandage de l'édifice sera réduit, cela nous faisant mourir à petit feu...

Chausures Mille Patte



Pierre Gauthier



Nous, soussignés locataires de l'immeuble situé au 5700 rue Martineau, propriété de Dame Sylvie Breton, s'opposons au changement de zonage de l'édifice car cela mettra en péril nos commerces, car si plusieurs locaux vides ne peuvent être reloués sauf pour de l'industriel, nos commerces deviendront en péril du au fait que l'achalandage de l'édifice sera réduit, cela nous faisant mourir à petit feu...

Centre D'Evaluation Des Ressources Humaines



Michel Poitras



Nous, soussignés locataires de l'immeuble situé au 5700 rue Martineau, propriété de Dame Sylvie Breton, s'opposons au changement de zonage de l'édifice car cela mettra en péril nos commerces, car si plusieurs locaux vides ne peuvent être reloués sauf pour de l'industriel, nos commerces deviendront en péril du au fait que l'achalandage de l'édifice sera réduit, cela nous faisant mourir à petit feu...

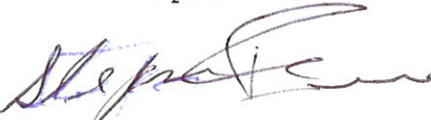


Studio Alain Leblanc



Nous, soussignés locataires de l'immeuble situé au 5700 rue Martineau, propriété de Dame Sylvie Breton, s'opposons au changement de zonage de l'édifice car cela mettra en péril nos commerces, car si plusieurs locaux vides ne peuvent être reloués sauf pour de l'industriel, nos commerces deviendront en péril du au fait que l'achalandage de l'édifice sera réduit, cela nous faisant mourir à petit feu...

Arachide Depot



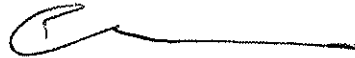
Stephane Richer



Nous, soussignés locataires de l'immeuble situé au 5700 rue Martineau, propriété de Dame Sylvie Breton, s'opposons au changement de zonage de l'édifice car cela mettra en péril nos commerces, car si plusieurs locaux vides ne peuvent être reloués sauf pour de l'industriel, nos commerces deviendront en péril du au fait que l'achalandage de l'édifice sera réduit, cela nous faisant mourir à petit feu...



Rap Hydroponique



ST Hyacinthe